

OBJECTIFS DE L'ACTION

Objectifs ciblés dans l'Agenda 21

Objectif 4.2 Encourager le bien-être et la découverte de la ville

Contexte et enjeux

La pratique d'une activité physique régulière offre des vertus très importantes sur la santé et le bien-être. La pratique d'un sport prévient notamment de l'apparition de maladies cardiovasculaires et contribue au bon fonctionnement du cerveau. Le sport est également un excellent facteur d'équilibre de la santé mentale.

Une des ambitions de la Ville de Troyes, est d'aménager les espaces publics afin de favoriser les activités physiques. Ainsi, la mise en place d'aménagements simples dans les parcs et sur la voie publique doit permettre de satisfaire les troyens recherchant une pratique sportive libre et sans contrainte.

Objectifs de l'action

- Favoriser la pratique d'une activité physique
- Lutter contre la sédentarité
- Proposer des pratiques accessibles à chaque étape de la vie

GESTION ET SUIVI DE L'ACTION

Mesures concrètes	Cibles et objectifs visés	Calendrier	Budget	Financements	Service pilote
Aménagement d'un parcours d'orientation dans le Parc des Moulins	Proposer des activités ludiques et instructives aux jeunes enfants	Opérationnel depuis fin 2012	22 722, 90 € TTC	Ville de Troyes Centre National pour le Développement du Sport : 8 600 € TTC	Mission Développement Durable
Création de circuits pédestres ➤ En 2010, deux parcours urbains ont été jalonnés : le premier, d'une longueur de 9 800 mètres, démarre du Parc des deux rives et emprunte le Parc des Vassaules, la digue de Fouchy et remonte la Seine jusqu'au cours Jacquin, avant de rejoindre le site de départ via	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Faire évoluer la ville en un grand espace d'activités physiques au service de la santé et du bien-être. ➤ Favoriser la marche à pied à travers des aménagements adaptés des rues, des parcs et des 	Opérationnel depuis 2010 et fonctionne toute l'année	Budget global = 8 558€ TTC Parcours parc des 2 rives : 6 418 € TTC Parcours hypercentre : 2 140 € TTC	Ville de Troyes	Service des Sports

<p>l'avenue Chomedey. Le second, d'une distance de 3 500 mètres, empruntant la tête du bouchon de Champagne, débute sur le quai La Fontaine et longe la Seine du cours Jacquin jusqu'à l'arrivée.</p> <p>➤ En 2012, trois nouveaux parcours seront jalonnés : le parcours pédestre des trois parcs (reliant le Parc La fontaine, le complexe sportif de Foicy et le parc des Moulins) et le parcours pédestre Détente Foicy. Enfin le parcours des 3 universités qui débute du complexe sportif Henri Terré et qui passe à proximité de l'UTT, l'ESC et de l'IUT</p>	jardins	Opérationnel depuis 2012 et fonctionne toute l'année	<p>Budget global = 15 214€ TTC</p> <p>Parcours des trois parcs : 6 418 € TTC Parcours de Foicy : 2 261 € TTC Parcours de 3 universités : 6535€ TTC</p>		
--	---------	--	---	--	--

Indicateurs de suivi et d'évaluation

- Longueur de parcours réalisés
- Nombre d'utilisations

Partenaires

Secteur associatif, Centre National pour le Développement du Sport

Bilan/commentaires (si engagée)

